serva son portefeuille dans le nouveau ministère qui fut constitué sous la présidence de M. Jules Simon. Il déclara alors, dit-on, qu'on l'avait représenté à tort comme un adversaire du régime républicain, et dans un entretien avec M. Péray, rapporteur du budget de la guerre au Sénat, il affirma qu'il n'était nullement partisan de la loi sur l'automnerie militaire.

BERTHE DE HOLLANDE, morte en 1094, fille d'Henri Philippe Ier en 1071 et en eut trois enfants, dont Louis VI, dit le Gros. Elle fut répudiée par son mari, qui fit casser son mariage par des gens d'Eglise payés grassement pour démontrer que sa femme était sa parente. Berthe fut ensuite reléguée au château de Montreuil, où elle mourut.

BERTHÉLEMY (Pierre-Emile), peintre français, né à Rouen en 1815. Il avait vingt ans lorsqu'il entra à l'école de dessin et de peinture de sa ville natale, où, à la suite d'un concours, il obtint de la municipalité de Rouen une pension pour aller continuer ses études à Paris (1841). Après avoir pris des leçons de Léon Cogniet, M. Berthélemy se fit peintre de marine. Il débuta au Salon de 1846 par un *Combat livré par Duquesne aux flottes de Hollande et d'Espagne*. Depuis cette époque, il a exposé un grand nombre de tableaux qui attestent, sinon un talent bien original, du moins de sérieuses études et de bonnes qualités de peintre. Parmi les œuvres de cet artiste, nous citerons : *Entrée du port de Fécamp* (1847); *Une plage* (1848); *Evasion de Jean Bart* (1849); *Naufrage du* Van Tromp (1850); *Pêche au hareng* (1852); *Naufrage du paquebot* l'Enfant de la patrie (1853); *Rentrée des bateaux pêcheurs* (1857); *Après la tempête* (1859); *Incendie en mer* (1861), au musée de Rouen; *Un sort d'orage en mer* (1863); *le* Vauban *désemparé de son grand mât* (1864), au musée du Puy; *le* Maréchal de Villars, *paquebot du Havre* (1865); *Naufrage du* Borysthène (1866), tableau qui a figuré à l'Exposition universelle de 1867 et qui appartient au musée de Lille; *Naufrage de l'*Evening Star (1867); *Port de Harfleur* (1868); *Naufrage du transport* l'Europe (1869); la *Pêche au maquereau* (1870); *Coup de vent à l'entrée du port de Fécamp* (1872); la *Plage d'Arromanches* (1873). — *Préparatifs de départ pour la pêche* (1874); *Grosse mer roulant des épaves* (1876); la *Rentrée des bateaux pêcheurs* (1877). M. Berthélemy a gravé à l'eau-forte un certain nombre de planches, notamment pour l'*Illustration nouvelle*. Il a obtenu des médailles à l'Exposition de Porto, à l'Exposition maritime internationale du Havre et dans diverses expositions de province.

* **BERTHELIN** (Max), architecte et dessinateur. — Il est mort en 1875.

BERTHELOT (Jean-François), jurisconsulte français, né à Paris en 1749, mort en 1814. Il se fit rapidement une réputation de jurisconsulte distingué, et ses cours de droit furent très-fréquentés. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Traduction des six derniers livres du* Digeste (Metz, 1803-1809); *Traité des exictions et de la garantie formelle* (Paris, 1781, 2 vol. in-12); *De quæstionibus, Reflexions sur la loi XXI du* Digeste, *relatives à la question dans l'empire romain, à son origine en France et à ses différents états jusqu'à nos jours* (Paris, 1785, in-8°); *Réponse à quelques propositions hasardées par M. Garat* (Paris, 1785, in-12).

BERTHELOT (Pierre-Eugène-Marcelin), chimiste français. — Ce savant de premier ordre a été nommé membre de l'Académie de médecine en 1863 et membre de l'Académie des sciences en 1873. Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1867. Dans ces dernières années, M. Berthelot a poursuivi le cours de ses beaux travaux sur la thermochimie et publié les ouvrages suivants : *Leçons de chimie sur l'isomérie, traité élémentaire de chimie organique* (1872, in-8°); *Sur la force de la poudre et des matières explosibles* (1872, in-12); *Vérification de l'aréomètre de Baumé* (1873, in-8°), la *Synthèse chimique* (1875, in-8°), ouvrage d'une haute portée scientifique.

BERTHET (Jean), théologien français, né à Tarascon en 1622, mort à Oulx en 1692. Il entra chez les jésuites, où il fit de brillantes études, et fut choisi par ses pour enseigner les humanités et la théologie dans plusieurs collèges. Superstitieux comme tout bon catholique, il se mit en rapport avec la Voisin et la visita. On ne sait au juste si c'était pour lui demander de sa fameuse poudre de succession ou simplement pour se faire tirer son horoscope. Toujours est-il que Louis XIV, l'ayant appris, exigea son expulsion de chez les jésuites, et Berthet se réfugia chez les bénédictins, où il mourut.

* **BERTHET** (Elie-Bertrand), romancier français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à ce fécond écrivain un grand nombre d'autres productions, parmi lesquelles nous citerons : le *Chevalier de Clermont* (1844, 2 vol. in-8°) ; l'*Andore* (1842, in-8°) ; *Justin* (1842, in-8°); *Richard le fauconnier* (1844, 2 vol. in-8°); le *Château de Montbrun* (1847, 3 vol. in-8°); la *Fille du cabanier* (1847, 2 vol. in-8°); le *Château d'Auvergne* (1848, 2 vol. in-8°); *Une maison de Paris* (1848, 3 vol. in-8°); le *Roi des ménétriers* (1850, 3 vol. in-8°); la *Fille des Pyrénées* (1851, 2 vol. in-8°) ; les *Mésaventures de Michel Morin* (1851, in-12); le *Vallon suisse* (1852, 2 vol. in-8°); la *Malédiction de Paris* (1852, in-12); la *Marquise de Norville* (1853, 3 vol. in-8°) ; la *Ferme de la Borerie* (1853, 2 vol. in-8°) ; le *Dernier Irlandais* (1852, 3 vol. in-8°); le *Garçon de banque* (1853, 2 vol. in-8°) ; la *Bastide rouge* (1853, 2 vol. in-8°); le *Cadet de Normandie* (1853, 2 vol. in-8°); les *Missionnaires du Paraguay* (1853, in-18); les *Mystères de la famille* (1853, 3 vol. in-8°); le *Garde-chasse* (1854, 3 vol. in-8°); la *Maison murée* (1855, 2 vol. in-8°); *Gaëtan le Sauvard* (1855, in-32); la *Nièce du notaire* (1856, 2 vol. in-8°); la *Bête du Gévaudan* (1858, 5 vol. in-8°); les *Emigrants* (1859, 5 vol. in-8°) ; la *Dryade de Clairefont* (1859, 2 vol. in-8°); le *Douanier de mer* (1860, 5 vol. in-8°); la *Directrice des postes* (1861, 4 vol. in-8°) ; l'*Aveugle-né* (1862, in-4°) ; l'*Oiseau du désert* (1863, 5 vol. in-8°) ; *Odilia* (1863, in-16); le *Fou de Saint-Didier* (1864, 4 vol. in-8°) ; le *Capitaine Blangis* (1864, 4 vol. in-8°) ; la *Double vue* (1865, 5 vol. in-8°) ; l'*Enfant des bois* (1865, in-12) ; le *Fermier Reber* (1865, in-12) ; les *Houilleurs de Polignies* (1866, in-12); la *Peine de mort ou la Route du mal* (1866, in-12) ; le *Bon ouvrier aux deux filles* (1867, in-12) ; le *Démon de la chasse* (1868, in-12); les *Drames de Cayenne* (1868, in-12) ; le *Séquestré* (1869, in-12); la *Tour du télégraphe* (1869, in-12) ; le *Gouffre* (1872, in-13) ; l'*Incendiarie* (1873 , in-8°) ; l'*Œil de diamant* (1873, in-12) ; les *Parisiennes à Nouméa* (1873, in-12) ; le *Val d'Andorre* (1874, in-12) ; l'*Année du grand hiver* (1873, in-12) ; les *Oreilles du banquier* (1874, in-12); les *Drames du cloître* (1874, in-12) ; le *Colporteur et la Croix de l'effet* (1874, in-12) ; le *Capitaine Henry* (1874, in-12); la *Famille Savigny* (1875, in-12); *Maître Berrard* (1875, in-12), etc.

* **BERTHIER** (Jean-Ferdinand), professeur à l'institution des sourds-muets. — Il est né à Louhans en 1803. Depuis 1854, il a pris sa retraite comme professeur. En 1867, M. Berthier a reorganisé, sous le nom de Société universelle des sourds-muets, la société centrale, laquelle a créé, en 1869, des cours publics pour les adultes et qui publie, depuis 1870, un bulletin rédigé par des sourds-muets. Il est membre de l'Institut historique, vice-président de la Société d'éducation et d'assistance des sourds-muets et chevalier de la Légion d'honneur (1849). Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Sur l'opinion de feu le docteur Itard, médecin en chef de l'institution nationale des sourds-muets de Paris, relative aux facultés intellectuelles et aux qualités morales des sourds-muets* (1853, in-8°); le *Code Napoléon, code civil de l'empire français, mis à la portée des sourds-muets, etc.* (1869, in-12) ; l'*Abbé Sicard, Précis historique sur sa vie, ses travaux, etc.* (1873, in-8°) et divers mémoires.

BERTHIER (Pierre), médecin français, né à Sennecy-le-Grand en 1830. Il fit ses études médicales à Paris, où il s'occupa d'une façon toute particulière des maladies mentales, devint chef interne et chef interne de l'asile d'Auxerre, il passa son doctorat, devint médecin en chef des asiles d'aliénés de Bourg, puis fut nommé médecin en chef de l'asile unique de Bicêtre. Le docteur Berthier est membre de plusieurs sociétés savantes. Le dévouement dont il fit preuve pendant la guerre de 1870-1871, en soignant les militaires atteints de la variole, lui a valu la croix de la Légion d'honneur (1871). On lui doit des ouvrages estimés : *Médecine mentale* (1858-1860, 2 vol. in-8°); *De la folie diathésique* (1859, in-8°); *De la dépopulation des campagnes* (1859, in-8°); *Erreurs et préjugés relatifs à la folie* (1862, in-8°); *Excursions scientifiques dans les asiles d'aliénés* (1864-1867, 4 series in-8°); *Des névroses menstruelles* (1873, in-8°); *Des névroses athéthosiques* ou les *Maladies nerveuses dans leurs rapports avec le rhumatisme, la goutte, etc.* (1875, in-8°). En outre, il a collaboré au *Journal de médecine mentale*, aux *Annales médico-psychologiques*, etc.

BERTHILDE ou BERTILLE (sainte), née au commencement du VIIe siècle, morte vers 702. Elle entra dans un couvent de Jouarre et en devint prieure. De là, grâce à la protection de Bathilde, reine de France et veuve de Clovis II, elle passa comme abbesse au monastere de Chelles, que cette reine venait de fonder. L'Eglise catholique l'a mise au nombre de ses saintes.

BERTHOIS (Auguste, baron DE), général français, né à Caisis en 1787, mort à Paris en 1870. Admis en 1804 à l'Ecole polytechnique, il passa en 1806 à l'Ecole d'application de Metz, fut promu lieutenant en 1809 et fit alors la campagne d'Autriche. Envoyé en Espagne en 1810, il se distingua aux sièges de Sagonte et de Valence, devint capitaine en 1811 et prit part, en 1812, à la bataille de Castella. En 1813, il rejoignit en Allemagne la grande armée, concourut à la défense de Dresde, puis à celle de Mayence, fut promu chef de bataillon après la bataille de Lehpzig et combattit jusqu'à la première abdication de Napoléon Ier. Pendant les Cent-Jours, M. Berthois prit part aux travaux de fortification faits à Paris. Mis en disponibilité après Waterioo, il fut réintégré dans l'armée en 1816, puis il devint lieutenant-colonel et aide de camp du duc d'Orléans, qu'il suivit à l'Hôtel de ville le 30 juillet 1830. Promu colonel, il prit part à la campagne de Belgique, assista au siége d'Anvers, puis devint maréchal de camp en 1838, lieutenant général en 1844, membre du comité supérieur des fortifications, inspecteur général du génie et grand officier de la Légion d'honneur en 1845. Elu député de Vitre en 1832, puis de Saint-Malo, il fit partie de la majorité gouvernementale jusqu'à la révolution de 1848. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il vécut dans la retraite.

BERTHOLET (Guillaume), sculpteur français, né vers le milieu du XVIe siècle, mort à Paris en 1614. Il se rendit de bonne heure en Italie et y passa la plus grande partie de sa vie. Il fut chargé par Clément VIII et Paul V d'un grand nombre de travaux et fit surtout des modèles pour la fonte. On lui doit un *Ange*, qui orne la *Scala regia* du palais Monte-Cavallo, et une *Vierge* colossale, placée au sommet d'une colonne qui s'élève devant Sainte-Marie-Majeure.

* **BERTHOLON** (César), homme politique français. — Il est né à Lyon en 1808, et non en 1796. Arrêté après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, il fut interné en Algérie; de là, il passa en Angleterre, puis il prit dans ce France. Aux élections législatives de 1869, il se porta candidat de l'opposition dans la 1re circonscription de la Loire, et obtint, au second tour de scutin, 14,131 voix contre 14,830 données au candidat officiel, le comte de Charpin-Feugerolles, qui fut élu. Après la revolution du 4 septembre 1870, le gouvernement de la Défense nationale le nomma préfet de la Loire. M. Bertholon se montra administrateur habile et conciliant, et pendant la défense à outrance; il donna sa démission de préfet lorsque M. Gambetta quitta le pouvoir (fév. 1871). Quelque temps après, il fonda le journal *la Liberté pagassse*, journal hebdomadaire, destiné à répandre et à soutenir les idées démocratiques dans les campagnes. En 1876, il fut élection pour la première fois pour un député à l'Assemblée nationale ayant eu lieu en Algérie, il posa sa candidature; mais ce fut M. Crémieux qui fut élu. Lors des élections pour la Chambre des députés (20 février 1876), il se porta candidat à la fois à Alger, où il échoua, et dans la 1re circonscription de la Loire, où il eut pour concurrent M. Martin Bernard, comme lui républicain, et fut élu par 7,865 voix. Dans sa profession de foi, il avait dit : « Si vos suffrages me renvoyaient à l'Assemblée, j'irais reprendre ma place au milieu de nos amis de l'extrême gauche, pour poursuivre la réorganisation des mesures et des lois d'exception qui font obstacle à la manifestation de la liberté sous toutes ses formes, par la presse, par les livres, par le droit de réunion. Je demanderais surtout l'abrogation de la loi sur l'enseignement qui livre nos enfants aux cléricaux et aux jésuites. Je demanderais l'enseignement exclusivement laïque, obligatoire et gratuit; la séparation de l'Eglise et de l'Etat... » M. Bertholon est allé siéger dans les rangs de la gauche républicaine. Il a voté l'amnistie, contre les jurys mixtes, pour la suppression du crédit affecté aux aumôniers militaires, etc. Depuis le 16 mai 1877, il a signé le manifeste des gauches contre le coup d'Etat parlementaire du maréchal de Mac-Mahon, et, le 19 juin 1877, l'ordre du jour de défiance voté par la Chambre contre le cabinet de Broglie-Fortou.

BERTHON (Nicolas), peintre français, né à Paris en 1831. Après avoir reçu des leçons de M. de Lus Rochefort-Noire, il suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts, puis il prit des leçons de Yvon et de Léon Cogniet. M. Berthon s'est adonné à la peinture de genre. Il a représenté avec talent des scènes familières, empruntant la plupart de ses sujets aux mœurs de la campagne, particulièrement en Auvergne. Il a obtenu une médaille au Salon de 1866. Parmi les tableaux que M. Berthon a exposés, nous citerons : le *Goûter des moissonneurs* (1857); *Moissonneurs* (1864); *Jeu de quilles en Beauce* (1865); *Pendant la messe, Paysan auvergnat* (1866); la *Bourrée d'Auvergne* (1867); *Une prière* (1868); la *Barbière de Castel-Guyon* (1869); la *Leçon de bâtiou* (1870); *Loin du pays* (1872); le *Passe-temps en Auvergne* (1873); *Un enterrement à la Tour-d'Auvergne* (1874); *Paysanne des environs de Dieppe, Normande* (1875); *Brayaude, près de Riom* (1876); *Une procession à Saint-Bonnet* (1877).

* **BERTHON** (Mlle Sidonie), miniaturiste. — Elle est morte en 1871.

BERTHOT ou **BERTHAUD** (Claude), théologien français, né à Langres dans la première moitié du XVIe siècle. Il vint de bonne heure à Paris et fit ses études au collége de Navarre, où il fut reçu docteur en théologie. Il commença par enseigner dans les collèges de Dijon et de la Marche, puis revint à Paris, fut nommé recteur de l'Université en 1537 et, enfin, directeur du collége de Navarre. On lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Judicium pauperum* (Paris, 1554, in-4°); *Traduction de l'ouvrage de Jean Cochlée sur le purgatoire* (Paris, 1553); *Dialectica progymnasmata, quibuscum omnis philosophiæ instrumenta, tum maxime ejus quæ rationalis dicitur elementa, continentur* (Paris, 1643, in-4°).

* **BERTHOUD** (Samuel-Henri), littérateur français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à cet agréable écrivain les productions suivantes : la *France historique, industrielle et pittoresque* (1835-1837, 3 vol.) ; *Nicolas Champion* (1840, 2 vol. in-8°) ; *Mémoires de ma cuisinière* (1846, 2 vol. in-8°) ; *Zéphir d'Et-Arouch* (1850); *Fantaisies scientifiques de Sam* (1861, 4 vol. in-12); le *Dragon rouge* (1861, in-18); la *Botanique du dragon* (1862, in-12); *Contes du docteur Sam* (1865, in-8°); *Petites chroniques de la science* (1867-1871, 10 vol. in-18); les *Femmes des Pyrénées et des Flandres* (1872, in-12); *Lectures des soirs d'hiver* (1862, in-12); *Histoires pour les petits et les grands enfants* (1863, in-18); *Véritable tableau de l'amour conjugal* (1863, 3 vol. in-18); le *Monde des insectes* (1864, in-8°); l'*Homme depuis cinq mille ans* (1865, in-8°) ; l'*Esprit des oiseaux* (1866, in-8°) ; les *Féeries de la science* (1866, in-8°); les *Rêves du logis* (1867, in-8°); la *Cassette des septamis* (1868, in-8°); les *Os d'un géant* (1869, in-8°); les *Soirées du docteur Sam* (1871, in-8°), illustrées de gravures, ainsi que la plupart des ouvrages que nous venons de citer; le *Baiser du diable* (1871, in-18); la *Prêtresse veilleuse et véridique histoire de la belle Marie d'Amiens* (1871, in-18); *Etienne le mauvais sujet* (1872, in-18); *Histoire d'un meunier et de ses enfants* (1872, in-18); la *Nouvelle et véritable morale en action* (1872, in-18); la *Paysanne parvenue* (1872, in-18), etc.

BERTHOUD (Eugène), romancier français, également connu sous le pseudonyme de **Gastran Borys**, né à Saint-Quentin (Aisne) en 1828, mort en juillet 1872. S'étant rendu à Paris, il écrivit dans le *Figaro*, composa des nouvelles, dont quelques-unes ont paru dans deux petits recueils, *Entre deux cigares* (1855, in-12), et *A propos de bottes* (1855, in-18), en collaboration avec Reiffenberg, et débuta comme romancier par un *Baiser mortel* (1855, in-12). Sous son nom de Berthoud, il fit paraître ensuite : *Secret des femmes, contes pastoraux* (1860, in-18), collection publiée depuis lors, sous le pseudonyme de Gontran Borys, Eugène Berthoud publia plusieurs romans, notamment : les *Forçats de Cayenne et trois* (1870, 2 vol. in-12), comprenant une *Matinée improvue* et la *Vertu de Rosette*; le *Beau Roland* (1872, 2 vol. in-12); *Finette, Dans la tempête* (1874, in-12), etc. Citons encore de lui le *Cousin du diable*, roman d'aventures. M. Berthoud avait de la verve et un style assez pur.

BERTHOUVILLE, bourg de France (Eure), cant. et à 8 kilom. de Brionne, arrond. et à 24 kilom. de Bernay; 800 hab. En 1830, un cultivateur trouva dans un champ, au hameau de Villerest, soixante-dix objets d'un poids de 25 kilogr., et consistant en statues, instruments de sacrifice, offrandes votives, etc. Ces objets, dont la Bibliothèque nationale a fait l'acquisition, sont pour la plupart ornés d'inscriptions. Leur style fait supposer qu'ils remontent au temps des premiers Césars. Ils composaient le trésor d'un temple de Mercure, qui avait été élevé en ce lieu, dont le nom était alors inconnu.

BERTILLON (Louis-Adolphe), médecin et statisticien, né à Paris en 1821. Il fit ses études médicales dans cette ville, où il a passé son doctorat en 1852. Deux ans plus tard, M. Bertillon fut attaché comme médecin à l'hôpital de Montmorency, et il remplit ces fonctions jusqu'en 1860. Dès cette époque, il s'était signalé par des travaux qui lui avaient valu un prix de l'Académie de médecine en 1856 et un autre de l'Institut en 1858. Depuis lors, M. Bertillon a publié un grand nombre d'articles et de mémoires dans la *Gazette hebdomadaire*, l'*Union médicale*, le *Moniteur universel*, le *Journal d'anthropologie*, le *Dictionnaire de médecine* de Littré et Robin, l'*Encyclopédie générale*, le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, etc. Il fait partie d'un grand nombre de sociétés savantes, notamment de la Société de statistique de Paris, de la Société de sociologie, de l'Association générale des médecins de France, de la Société d'anthropologie, dont il a été un des fondateurs. Après la révolution du 4 septembre 1870, il fut nommé maire du Vérrondissement de Paris, puis il devint inspecteur général des établissements de bienfaisance. Un des fondateurs de l'Ecole d'anthropologie de Paris, il a commencé à y professer sur un cours en 1876. Ce remarquable savant a eu surtout des travaux très-importants et très-variés sur la démographie ou statistique sociale et médicale, dont il n'a cessé de s'occuper depuis 1857, époque où il se créa une enquête sur la grande mortalité des enfants tant à Paris que dans les départements limitrophes de la Seine. On lui doit les deux ouvrages suivants : *Conclusions statistiques contre les détracteurs de la vaccine, précédées d'un essai sur la méthode statistique appliquée à l'étude de l'homme* (1857, in-12) et la *Démographie figurée de la France* (1874, in-4°, avec 58 cartes). Cet ouvrage, extrêmement remarquable, contient une étude statistique de la population française, avec des tableaux graphiques qui traduisent les principales conclusions de l'auteur et dans lesquels il indique la mortalité selon l'âge, le sexe, l'état civil, etc., dans chaque département et pour la France comparée aux pays étrangers. Fruit de longues et patientes études, ce travail du docteur Bertillon abonde en faits curieux et nouveaux, en observations du plus haut intérêt.

* **BERTIN** (Jean-Louis-Henri), jurisconsulte et publiciste. — Il a cessé en 1870 d'être rédacteur en chef du *Droit*. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *De la répression pénale et des circonstances atténuantes* (1859, in-8°); *Biographie de M. de Belleyme* (1863, in-8°); *Des différentes formes de l'instruction criminelle* (1863, in-8°); *Du pouvoir discrétionnaire du président du tribunal* (1866, in-8°); *De la diffamation envers les morts* (1867, in-8°); *Observations sur le projet de code de procédure civile* (1869, in-8°); *Ordonnance sur requête, voies de recours* (1873, in-8°); *Ordonnances de référé* (1874, in-8°); *Véritable tableau de l'amour conjugal* (1863, 3 vol. in-18); le *Monde des insectes* (1864, in-8°); l'*Homme depuis cinq mille ans* (1865, in-8°) ; l'*Esprit des oiseaux* (1866, in-8°) ; les *Féeries de la science* (1866, in-8°); les *Rêves du logis* (1867, in-8°); la *Cassette des septamis* (1868, in-8°); les *Os d'un géant* (1869, in-8°); les *Soirées du docteur Sam* (1871, in-8°), illustrées de gravures, ainsi que la plupart des ouvrages que nous venons de citer; le *Baiser du diable* (1871, in-18); la *Prêtresse veilleuse et véridique histoire de la belle Marie d'Amiens* (1871, in-18); *Etienne le mauvais sujet* (1872, in-18); *Histoire d'un meunier et de ses enfants* (1872, in-18); la *Nouvelle et véritable morale en action* (1872, in-18); la *Paysanne parvenue* (1872, in-18), etc.

BERTHOUD (Eugène), romancier français, également connu sous le pseudonyme de **Gastran Borys**, né à Saint-Quentin (Aisne) en 1828, mort en juillet 1872. S'étant rendu à Paris, il écrivit dans le *Figaro*, composa des nouvelles, dont quelques-unes ont paru dans deux petits recueils, *Entre deux cigares* (1855, in-12), et *A propos de bottes* (1855, in-18), en collaboration avec Reiffenberg, et débuta comme romancier par un *Baiser mortel* (1855, in-12). Sous son nom de Berthoud, il fit paraître ensuite : *Secret des femmes, contes pastoraux* (1860, in-18), collection publiée depuis lors, sous le pseudonyme de Gontran Borys, Eugène Berthoud publia plusieurs romans, notamment : les *Forçats de Cayenne et trois* (1870, 2 vol. in-12), comprenant une *Matinée improvue* et la *Vertu de Rosette*; le *Beau Roland* (1872, 2 vol. in-12); *Finette, Dans la tempête* (1874, in-12), etc. Citons encore de lui le *Cousin du diable*, roman d'aventures. M. Berthoud avait de la verve et un style assez pur.

BERTHOUVILLE, bourg de France (Eure), cant. et à 8 kilom. de Brionne, arrond. et à 24 kilom. de Bernay; 800 hab. En 1830, un cultivateur trouva dans un champ, au hameau de Villerest, soixante-dix objets d'un poids de 25 kilogr., et consistant en statues, instruments de sacrifice, offrandes votives, etc. Ces objets, dont la Bibliothèque nationale a fait l'acquisition, sont pour la plupart ornés d'inscriptions. Leur style fait supposer qu'ils remontent au temps des premiers Césars. Ils composaient le trésor d'un temple de Mercure, qui avait été élevé en ce lieu, dont le nom était alors inconnu.

BERTILLON (Louis-Adolphe), médecin et statisticien, né à Paris en 1821. Il fit ses études médicales dans cette ville, où il a passé son doctorat en 1852. Deux ans plus tard, M. Bertillon fut attaché comme médecin à l'hôpital de Montmorency, et il remplit ces fonctions jusqu'en 1860. Dès cette époque, il s'était signalé par des travaux qui lui avaient valu un prix de l'Académie de médecine en 1856 et un autre de l'Institut en 1858. Depuis lors, M. Bertillon a publié un grand nombre d'articles et de mémoires dans la *Gazette hebdomadaire*, l'*Union médicale*, le *Moniteur universel*, le *Journal d'anthropologie*, le *Dictionnaire de médecine* de Littré et Robin, l'*Encyclopédie générale*, le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, etc. Il fait partie d'un grand nombre de sociétés savantes, notamment de la Société de statistique de Paris, de la Société de sociologie, de l'Association générale des médecins de France, de la Société d'anthropologie, dont il a été un des fondateurs. Après la révolution du 4 septembre 1870, il fut nommé maire du Vérrondissement de Paris, puis il devint inspecteur général des établissements de bienfaisance. Un des fondateurs de l'Ecole d'anthropologie de Paris, il a commencé à y professer un cours en 1876. Ce remarquable savant a eu surtout des travaux très-importants et très-variés sur la démographie ou statistique sociale et médicale, dont il n'a cessé de s'occuper depuis 1857, époque où il se créa une enquête sur la grande mortalité des enfants tant à Paris que dans les départements limitrophes de la Seine. On lui doit les deux ouvrages suivants : *Conclusions statistiques contre les détracteurs de la vaccine, précédées d'un essai sur la méthode statistique appliquée à l'étude de l'homme* (1857, in-12) et la *Démographie figurée de la France* (1874, in-4°, avec 58 cartes). Cet ouvrage, extrêmement remarquable, contient une étude statistique de la population française, avec des tableaux graphiques qui traduisent les principales conclusions de l'auteur et dans lesquels il indique la mortalité selon l'âge, le sexe, l'état civil, etc., dans chaque département et pour la France comparée aux pays étrangers. Fruit de longues et patientes études, ce travail du docteur Bertillon abonde en faits curieux et nouveaux, en observations du plus haut intérêt.

* **BERTIN** (François-Edouard), paysagiste. — Il est mort en septembre 1871.

* **BERTIN** (Louise-Angélique). — Mlle Bertin a publié en 1876 un nouveau volume de poésies intitulé : les *Nouvelles glanes*. C'est par erreur que, dans les premiers tirages du tome II, nous avions annoncé sa mort en 1863. Elle est morte à Paris le 28 avril 1877.

BERTIN DU ROCHERET, administrateur français, né à Epernay en 1639, mort dans la même ville en 1765. Il remplit les fonctions de président et grand voyer de l'élection d'Epernay et fut lieutenant criminel au bailliage et au gouvernement de ladite ville. Bertin du Rocheret a laissé des écrits divers, des mémoires, etc., qui ont été récemment mis au jour par M. Auguste Nicaise et qui fournissent des renseignements précieux. Ce sont : *Journal des états tenus à Vitry-le-François en* 1744, *rédigé par Bertin du Rocheret* (Châlons-sur-Marne, 1864, in-8°); *Chartres choisies, mémoires et correspondances de Bertin du Rocheret* (1865, in-8°).

BERTINCOURT, bourg de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kil. de Arras; 1,537 hab. Près de l'église, souterrains refuges.

BERTINI (Francesco DI FAUSTO), peintre italien, né à Sienne vers 1600, mort à une époque inconnue. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il exécuta en 1634 quatre fresques à la confrérie de Sainte-Lucie, et qu'il vint en Espagne dix ans plus tard environ. Il peignit en 1646 la voûte de l'oratoire de Saint-Roch, à Paris.

BERTINI (Henri-Jérôme), pianiste et compositeur. — Il est mort près de Grenoble en octobre 1876.

* **BERTINOT** (Gustave-Nicolas), graveur français. — Il est né en 1822. M. Bertinot a obtenu une médaille de 1re classe à l'Exposition universelle de 1867, et il a reçu cette même année la croix de la Légion d'honneur. Depuis 1867, il a exposé les gravures suivantes : Portrait de *M. Jules Favre*, d'après Ch. Lefèvre (1867); le *Docteur Amussat*, d'après Naigeon; *Séduction de Marguerite*, d'après Merle (1869); le *Christ succombant sous la croix*, d'après Lesueur; *Pénélope*, d'après Marchal (1870); *Pastorale* et *Jeune mère*, d'après Bouguereau (1872); *M. Darboy*, archevêque de Paris, d'après M. Lehmann (1874); la *Belle jardinière*, d'après Raphaël (1875); Portrait de *M. Jacques Manuel*, d'après Rousseaux (1876), etc.

BERTLEF (Martin), historien allemand né en Transylvanie dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il s'établit en Livonie et obtint divers postes dans l'enseignement. On lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels on peut citer : *Solennes et civiles conciones, stylo Curtiano adornatæ* (Dorpat, 1695 in-12), et une histoire du siége soutenu par la ville de Riga contre le grand-duc de Moscou, en allemand.

BERTOJA ou **BERTOGIA** (Jacques), peintre italien, né à Parme au commencement du XVIIe siècle, mort vers 1660. Ses tableaux eurent un grand succès à la cour de Parme, qui lui fit de nombreuses commandes. Il fut, dit-on, l'élève de Procaccini et traita surtout des sujets mythologiques. On lui doit également quelques miniatures, qui furent très-recherchées de ses contemporains.

BERTOLOTTI (Lucas), biographe italien, né à Mondovi dans la première moitié du XVIIe siècle, mort vers 1780. Il entra dans l'ordre des Bernardins et devint bientôt général de cet ordre. Il a laissé un assez grand nombre de biographies ou éloges de personnages plus ou moins illustres, parmi lesquels nous citerons : *Elogium ad Innocentum X* (Rome, 1677); *Vita Joannis Bona cardinalis* (Asti, 1677, in-8°), etc.

BERTOLOTTI (Jean-Laurent), peintre d'histoire, né à Gênes en 1640, mort en 1721. Il étudia sous la direction de J.-B. Castiglione et peignit surtout des sujets empruntés à l'histoire romaine. Il a laissé plusieurs tableaux qu'on peut voir soit à Saint-Théodore de Gênes, soit à l'Observance de Saint-Maurice. Il eut un fils qui cultiva également la peinture, mais fut plutôt un restaurateur de tableaux qu'un artiste original.

BERTON (Louis-Sébastien), principal de l'Ecole militaire de Brienne. Il ne dans cette ville en 1745, mort en 1811. Il fit de bonnes études dans sa ville natale, puis s'engagea dans le régiment du roi. Mais il se dégoûta bientôt de l'état militaire et entra dans les ordres. Son savoir le fit appeler à la direction de l'Ecole militaire de Brienne, poste qu'il conserva jusqu'en 1790, époque de la suppression de l'Ecole. Bonaparte, qui avait été l'élève de Berton, lui confia, dès qu'il fut premier consul, la direction du lycée des Arts de Compiègne, puis celle du lycée de Reims, qu'il ne conserva que six ans. Il fut, dit-on, victime d'une mauvaise administration et en mourut de chagrin.

* **BERTON** (Charles-Francisque MONTAN, dit), acteur français. — Il est mort à Paris-Passy, la suite d'une longue maladie, en janvier 1874. Cet excellent acteur, après avoir son arrivée en cette ville, nommé aumônier de l'armée et suivit en cette qualité les troupes allemandes dans le Brabant. A la paix, il revint à Gœbigrn, d'où il passa à Brunswick, où il continua d'exercer son ministère. Il a publié les ouvrages suivants : *Dissertatio de Avenione, qua ratione ad pontificatum Romanum pervenerit* (Iéna, 1693) ; *Epistola gratulatoria de mummis Hussiticis*. On lui doit encore une *Vie du duc de Brunswick* et une *Histoire de la Réforme et de l'Eglise de Lunebourg*. Ces derniers ouvrages sont écrits en allemand et ont été publiés à Brunswick en 1718 et 1719.

BERTRAM (Jean-Frédéric), théologien allemand, né vers la fin du XVIIIe siècle, mort en 1741. Il fit ses études à l'université de Halle et remplit dans cette ville diverses fonctions ecclésiastiques. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages dirigés contre les philosophes qui attaquèrent les doctrines de Luther. On lui doit également quelques écrits relatifs à la linguistique, parmi lesquels nous citerons : *Commentatio de singulibus Augilorum in eruditionem orientalem meritis*, avec un appendice ayant pour titre : *De vera media aræ barbaræ forma*; *Parerga critica, quibus continentur dissertationes de rerum in Ecclesia et republica Frisiæ Orientalis scriptoribus gestarum* (Brunswick, 1735 , in-8°).

BERTRAM (Auguste-Guillaume), médecin allemand, né en 1752, mort en 1788. Il fit ses études à Halle et à Gœttingue. Il s'occupa surtout de médecine et d'histoire naturelle. Il se livra ensuite à l'étude de la minéralogie et fit de nombreuses excursions à l'effet de recueillir les éléments d'une collection de minéraux. Dans ce but, il parcourut la Saxe et le Riesen-Gebirge en 1776. Il fut reçu docteur à l'université de Halle en 1781, et devint professeur à la même université six ans plus tard. On lui doit : *Dissertatio de spasmo* (Halle, 1781, in-8°).

* **BERTRAND-DE-COMMINGES** (SAINT-), bourg de France (Haute-Garonne) ; ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. de Saint-Gaudens, sur un rocher isolé qui domine la plaine où l'Ourse se jette dans la Garonne; pop. aggl., 457 hab. — pop. tot., 711 hab. — L'origine de ce bourg est très-ancienne ; elle remonte à l'époque où plusieurs tribus celtibériennes, chassées d'Espagne, vinrent chercher un refuge dans les Pyrénées gauloises. Sous les premiers empereurs romains, la population de la ville s'élevait, dit-on, à 50,000 hab. « Aujourd'hui, dit M. Ad. Joanne, Saint-Bertrand est presque un désert. Sa faible population réside presque toute dans le faubourg du Plan, et l'herbe pousse dans la ville haute, que parfois on parcourt dans tous les sens sans rencontrer personne... Pour lui conserver un peu de vie, on lui a donné le titre de chef-lieu d'un vaste canton, dont il occupe une extrémité. »

BERTRAND (Gabrielle), femme peintre française, née à Lunéville en 1737, morte en 1799. De bonne heure, elle se rendit à Vienne (Autriche), où elle épousa le sculpteur Beyer, et se fit une réputation par l'éclat et le fini de ses pastels. Elle habita successivement Bruxelles et Naples, où elle obtint également un vif succès. Elle a peint, pour la reine des Deux-Siciles, un tableau qui représente Marie-Thérèse prenant possession du pouvoir.

BERTRAND (François-Gabriel), professeur et homme politique français, né à Avranches (Manche) en 1797, mort en 1875. Il entra dans l'enseignement en 1825, comme professeur au collége de Valognes, qu'il quitta pour professer la troisième, puis la rhétorique à Caen (1827). Agrégé ès lettres en

temps avocat, il entra dans la magistrature. D'abord substitut, il devint ensuite procureur du roi à Saint-Flour et à Ambert, puis substitut du procureur général à Riom, avocat général à Grenoble, premier avocat général à Bastia. Il remplissait ces dernières fonctions, lorsqu'il demanda et obtint la présidence du tribunal de sa ville natale, où il revint se fixer (1858). Lors des élections sénatoriales du 30 janvier 1876, M. Bertrand, ayant sa démission de ses fonctions de président, posa sa candidature et fut appuyé par les royalistes et les bonapartistes. Il fit une profession de foi des plus vagues, dans laquelle il déclara qu'il était « fermement attaché aux principes d'ordre, de religion et en même temps de liberté, qui rendent les sociétés prospères, » et qu'il donnerait un loyal concours au gouvernement du maréchal de Mac-Mahon. Elu sénateur par 186 voix, il est allé siéger à droite dans cette assemblée, et il a constamment voté avec le groupe des anciens partis coalisés contre la République.

* **BERTRAND** (Alexandre-Arthur-Henri), général français. — Devenu colonel en 1858, il fut nommé inspecteur des manufactures d'armes et promu, en 1864, général de brigade. Depuis lors, il a été mis dans la section de réserve, appelé au commandement du régiment militaire de La Flèche et nommé grand officier de la Légion d'honneur (1874).

* **BERTRAND** (Joseph-Louis-François), mathématicien. — Nommé en 1862 professeur en titre de la chaire de physique générale et mathématique au Collège de France, il a été promu, en 1867, officier de la Légion d'honneur, et il a succédé à Elie de Beaumont, en novembre 1874, comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. En juillet 1876, M. Bertrand fit partie de la commission chargée de faire une enquête au sujet des réclamations élevées le 29 juin précédent pendant les compositions du concours d'admission à l'Ecole polytechnique. Des candidats avaient déclaré que le sujet de géométrie était connu de quelques-uns depuis la veille, grâce aux indiscrétions d'un élève de l'établissement des jésuites de la rue des Postes, où le professeur chargé de choisir le sujet de composition était chef des travaux graphiques. A la suite de l'enquête, M. Joseph Bertrand fut chargé par la commission de faire son rapport. Il s'attacha à disculper le professeur chargé de donner le sujet de la composition pour le concours, et il se trouvait en même temps chef des travaux graphiques à l'institution des jésuites, et termina son rapport en blâmant énergiquement les élèves qui avaient vivement reclamé et cru « trop légèrement, dit-il, et trop vite à une trahison qu'il fallait confondre. » Cette dernière partie du rapport donna lieu à une protestation de la part de quatre membres de la commission d'enquête. Outre les ouvrages de M. Bertrand que nous avons cités, on lui doit : *Arago et sa vie scientifique* (1865, in-8°) ; l'*Académie des sciences et les académiciens de* 1666 *à* 1793 (1868, in-8°) ; la *Théorie de la lune d'Aboul-Wefa* (1873, in-4°), etc.

* **BERTRAND** (James), peintre français. — Depuis 1866, ce remarquable artiste a exposé les tableaux suivants : la *Mort de Sapho*, *Idylle* (1867) ; la *Sérénade* les *Curieuses* (1868) ; la *Petite curieuse* et la *Mort de Virginie* (1869), ce dernier tableau, dont le succès fut très-grand, fait aujourd'hui partie du musée du Luxembourg ; *Marguerite*, *Mort de Manon Lescaut* (1870) ; *Folie d'Ophélie*, *Mort d'Ophélie* (1872) ; *Consolation*, qui appartient au musée de Caen, *Idylle* (1873) ; *Roméo et Juliette*, étendus sur la dalle du caveau funèbre et s'embrassant encore dans la mort, *Jeune fille*, achetée par le cercle artistique de Montpellier, *Anuccia* (1874) ; *Madeleine*, *Connais-toi toi-même*, *Lesbie* (1875) ; l'*Aurore*, *Marguerite de Faust* (1876) ; *Echo*, l'*Education de la Vierge* (1877). pour l'église Saint-Louis d'Antin, M. James Bertrand a obtenu pour la troisième fois une médaille au Salon de 1869. Il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 10 août 1876. Ses figures ont de l'élégance et de la grâce ; ses compositions sont ingénieuses, poétiques, parfois même d'un esprit un peu raffiné, comme dans le petit tableau intitulé : *Connais-toi toi-même*. Il peint bien, avec sobriété, sans éclat, dans une gamme de tons harmonieux. M. James Bertrand compte aujourd'hui parmi les peintres les plus estimés.

BERTRAND (François), monomane fameux dans les fastes judiciaires de l'année 1849. Le récit suivant, que nous empruntons à M. Maxime Du Camp, fera connaître la nature étrange de son horrible monomanie.

« Il y a vingt-six ans, tous les cimetières de Paris furent en rumeur, et les gardes armés faisaient des rondes nocturnes pour découvrir un être insaisissable que l'on n'apercevait jamais, mais dont le passage laissait des traces aussi épouvantables qu'extraordinaires. Des sépultures étaient violées, et des cadavres étrangement lacérés gisaient au milieu des avenues. Des faits que l'on ne peut raconter firent reculer d'horreur les gardes du cimetière du Sud dans les matinées du 16 novembre et du 12 décembre 1848. Les bruits les plus invraisemblables se répandaient dans **Paris; la légende grossissait : les cimetières**

étaient visités par un vampire invisible qui déterrait les morts et les mangeait. On avait beau redoubler de vigilance, renforcer les gardiens par des agents de police, lâcher des chiens formidables, les hommes n'apercevaient personne, les chiens n'aboyaient pas ; cependant, un matin, on trouva onze corps exhumés, dépecés, répandus par morceaux sur une large surface, et jusque parmi les branches des arbres.

Ces monstruosités semblaient s'être concentrées dans le cimetière Montparnasse. On y prépara une façon de machine infernale, composée d'un petit mortier chargé de toutes sortes de projectiles, et à la détente duquel aboutissaient de nombreux fils de fer tendus vers plusieurs directions. Dans la nuit du 15 au 16 mars 1849, la machine fit explosion, et l'on apprit que, le lendemain, un sergent-major d'infanterie, nommé François Bertrand, était entré à l'hôpital du Val-de-Grâce pour se faire soigner de blessures singulières qu'il avait reçues dans la région dorsale ; c'était le vampire.

Il fut dû répondre à un tribunal d'aliénistes, et il comparut devant un conseil de guerre le 10 juillet 1849. C'était un fort bon sujet, très-doux, excellent soldat, ayant fait de suffisantes études dans un séminaire. Loin d'essayer de nier, il avoua avec une franchise et une humilité très-sincères. Lorsque sa « frénésie » le prenait, il s'échappait de la caserne, sautait d'un bond par-dessus les murs du cimetière ; il savait qu'on avait installé une machine infernale ; il y courait et « la démantibulait d'un coup de pied » ; les chiens s'élançaient vers lui, il marchait contre eux et les chiens se sauvaient.

Il parvenait à cette inexplicable puissance surhumaine qui n'est pas très-rare dans certains cas d'affection nerveso-mentale. Sa force déployée en ce que l'on peut imaginer : à l'aide de ses seules mains, il enlevait la terre qui recouvrait le cercueil, brisait celui-ci et déchirait le cadavre, qu'il hachait quelquefois à coups de sabre. Pourquoi tout cela ? Non, mais il est des atrocités qu'on doit se refuser à écrire. Ce possédé se sauvait ensuite aux lieux de repos qu'il avait souillés, puis se cachait n'importe où, dans un fossé, au bord d'une rivière, sous la neige, sous la pluie, et dormait d'un sommeil cataleptique qui lui permettait de percevoir tout ce qui se faisait autour de lui. A la suite de ces accès, il se sentait « brisé et comme moulu pendant plusieurs jours. » C'était un monomane emporté par des impulsions irrésistibles et fort probablement atteint d'épilepsie larvée. Il fut condamné à un an d'emprisonnement, maximum de la peine édictée par l'article 360 du code pénal.

BERTRAND (Eugène), artiste dramatique français, né à Paris le 15 janvier 1844. Il se destina d'abord à la médecine et fit des études dans ce but jusqu'à l'âge de vingt ans. Se sentant alors des dispositions pour la carrière dramatique, il entra au Conservatoire, où il suivit les cours de Provost. Ses débuts eurent lieu modestement au théâtre des Jeunes-Artistes, rue de la Tour-d'Auvergne, et il y joua pendant plusieurs années. De là il passa à l'Odéon, dont il ne fut que peu de temps le pensionnaire.

En 1859, Eugène Bertrand partit pour l'Amérique, qu'il habita six ans, et où il fut d'abord acteur, puis directeur d'un petit théâtre. A son retour de la Californie, les Yankees, il obtint un engagement au théâtre du Parc, à Bruxelles. Il ne tarda pas à quitter cette petite scène et prit la direction des deux théâtres de Lille, qu'il abandonna au mois de juin 1869 pour revenir à Paris et succéder deux mois plus tard à M. Cogniard, directeur des Variétés.

Depuis quatre ou cinq ans, Eugène Bertrand, sacrifiant au goût du jour, a fait du théâtre des Variétés un véritable Conservatoire d'opérettes. L'affluence du public lui a prouvé qu'il avait eu raison. — Son frère, Ernest Bertrand, est un des trois directeurs du théâtre du Vaudeville. Les deux autres sont MM. Roger et Raymond Deslandes.

BERTRAND DE GORDON, troubadour du XIIIe siècle. Il était issu d'une ancienne famille du Quercy, et il commença de bonne heure à cultiver la poésie. Ses œuvres sont en partie perdues et l'on n'a de lui qu'un tenson, qu'il composa avec Pierre Ramond. Dans ce dialogue, les deux troubadours se prodiguent alternativement les critiques et les éloges.

BERTRANS (Clerc), trouvère du XIIIe siècle, sur la vie duquel on ne possède aucun détail ; on sait seulement que ce nom passe pour celui de l'auteur du roman de *Gérard de Viane* ou de *Vienne*, dont nous avons rendu compte au *Grand Dictionnaire*, roman qui paraît avoir été composé à Bar-sur-Aube, dans la première moitié du XIIIe siècle. M. Em. Bekker en a donné un extrait de 4,060 vers.

BERTRON (Adolphe), dit **le candidat humain**, né à La Flèche en 1804. Ce personnage, qui est peut-être un fou et peut-être un simple mystificateur, s'est fait connaître lors des élections de 1857 et de 1863 en posant sa candidature d'une manière originale. Dans son système politique, il fait table rase de tous les partis, légitimistes, bonapartistes, orléanistes, républicains, conservateurs, radicaux, et

n'en reconnaît que deux, les humains et les inhumains. C'est le premier qu'il a naturellement la mission de représenter, et aussi s'intitule-t-il candidat humain. « En 1857, il posa, à ce titre, sa candidature dans les dix circonscriptions de la Seine, dépôsa son serment et fit apposer partout de gigantesques affiches ornées de sa photographie ; malheureusement, il eut l'idée de distribuer lui-même son prospectus sur la voie publique, sans avoir reçu l'autorisation préalable. Il fut appréhendé par des agents, rue Dauphine. Il opposa en vain une résistance énergique et fut conduit au poste, puis au Dépôt de la préfecture de police, d'où il ne sortit qu'après les élections ; il avait recueilli une dizaine de voix. En 1861, il posa encore sa candidature dans cette même circonscription, et il obtint une voix. En 1863, de plus grands horizons s'ouvrirent devant lui ; il songea que le parti humain pouvait concentrer tous ses votes sur un seul candidat et que tous les autres députés devenaient par cela même inutiles ; qu'une Chambre composée d'un seul homme, le député humain, suffisait amplement à tous les besoins de la représentation nationale, et il posa sa candidature dans toute la France, adjurant ses concitoyens de faire ainsi cesser toutes les discordes et compétitions de parti. Il adressa en conséquence son serment, sa circulaire et ses bulletins de vote aux bâtonniers de l'ordre des avocats, aux présidents des chambres des avoués et des notaires de tous les départements, afin que ces pièces fussent par eux déposées entre les mains des préfets. La chose eut lieu partout, sauf dans la Seine-Inférieure, où on négligea le dépôt. M. Bertron fit aussitôt demander un train express pour aller réparer en personne un regrettable oubli ; mais il était trop tard, on était au dimanche matin, et il lui fut démontré qu'aucun train spécial n'aurait assez de vitesse pour le transporter à Rouen avant l'ouverture du scrutin. Il n'y eut donc que dans la Seine-Inférieure que ses bulletins ne purent être comptés. Partout ailleurs, il recueillit un certain nombre de voix ; rien qu'à Paris il en eut une centaine, et un second tour ayant eu lieu dans la 6e circonscription, où il avait eu 8 voix, il en obtint 23 à cette seconde épreuve.

M. Bertron a encore fait parler de lui en 1876, en intentant un procès en diffamation à l'*Evénement*, qui l'avait traité d'« aliéné ». Il demandait modestement, pour tous dommages-intérêts, l'insertion du jugement dans neuf journaux de Paris, à son choix, et dans un journal de chaque arrondissement de tous les départements de la France. Le tribunal, en le déboutant de sa demande, a semblé reconnaître qu'on avait le droit de ne pas croire à l'existence d'un homme aussi bien intentionné.

BERTRUCHE s. f. (bèr-tu-chl). Bot. Genre de plantes, de la famille des rubiacées. Syn. de DENTELLE ou de GARDÉNIE.

BÉRUTH, femme d'Hypsistus et mère d'Uranus (le ciel) et de Ghé (la terre), dans la mythologie phénicienne. (Sanchoniaton.)

* **BERVILLE** (Saint-Albin), magistrat français. — Il est mort à Paris en 1868.

Berwick (MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE), publiés en 1778 par le duc de Fitz-James, son petit-fils, et traduits par l'abbé Hook. Cette relation commence à l'année 1670 et s'arrête à l'année 1716. Les *Mémoires* de Berwick sont plutôt militaires que politiques ; cependant on y trouve des documents précieux sur les principaux événements de l'époque. Les premières parties sont consacrées au récit de ses campagnes en Angleterre et en Irlande contre les troupes du prince d'Orange, et on le voit à l'âge de vingt ans chargé seul de la conduite des affaires du roi Jacques, son père, retiré en France après la bataille de la Boyne. Entré au service de Louis XIV, il raconte les différentes batailles où il s'est trouvé jusqu'au traité de Ryswick et ses voyages jusqu'à la guerre de Succession. A dater de 1702, sa relation acquiert un nouveau degré d'intérêt, non-seulement par l'importance des événements, mais parce que son récit suit régulièrement la marche des faits. Dans le tableau qu'il trace des campagnes et des opérations de la guerre de Succession, le maréchal présente toujours les choses avec netteté et évite les détails faistidieux. Tant qu'il est sous les ordres d'autres généraux, il s'exprime franchement sur leurs opéra-

tions ; quand il commande en chef, il explique ses plans, les difficultés qu'il a à vaincre, les ressources dont il peut disposer et les moyens qu'il emploie pour arriver à son but. Partout on remarque la justesse de son coup d'œil, la sagesse de ses combinaisons. Etranger à toute espèce d'intrigue, ne connaissant que ses devoirs, il traite sans ménagement dans ses *Mémoires* les officiers et les généraux qui se laissent guider par des vues d'intérêt personnel, ou qui ne font pas tout ce que les circonstances leur permettent de faire. Il juge avec sévérité, mais avec probité, le duc de Vendôme et quelques autres capitaines distingués de son temps. On reconnaît qu'il ne blâme que ce qui lui paraît véritablement répréhensible, et qu'il ne cherche ni à rabaisser ses rivaux, ni à se faire valoir à leurs dépens. En parlant des *Mémoires* du maréchal, Montesquieu s'exprime ainsi : « M. le maréchal de Berwick a écrit ses *Mémoires*, et à cet égard, ce que j'ai dit dans l'*Esprit des lois* sur la relation d'Hannon, je puis le dire ici : c'est un beau morceau de l'antiquité que la relation d'Hannon ; le même homme qui a exécuté a écrit. Il ne met aucune ostentation dans ses récits ; les grands hommes écrivent leurs actions avec simplicité, parce qu'ils sont plus glorieux de ce qu'ils ont fait que de ce qu'ils ont dit. »

Si le duc de Berwick ne donne point aux faits qu'il raconte un air de merveilleux, il supplée au prestige de la mise en scène par des remarques judicieuses qui instruisent le lecteur des circonstances d'où sont sortis les grands événements et qui font connaître les militaires de la suite des moindres fautes. Il fait admirer la justice qu'il rend aux qualités d'un ennemi qu'il a vaincu et de sa patrie, usurpateur de la couronne paternelle, et qui, en mourant, fit mettre à prix la tête de l'héritier présomptif du trône. L'impartialité se fait surtout admirer quand il est question de lui. Ses actions les plus brillantes, les expéditions où il montra un si grand talent militaire, les événements politiques où sa prudence et ses lumières intervinrent avec tant de poids, sont racontés en quelque sorte d'une manière négative ; il faut quelquefois l'importuner pour la modestie, pour bien apprécier l'importance de ce que le narrateur a fait. Quand il parle des campagnes où deux fois il sauva l'Espagne et de celles où il défendit les frontières du Dauphiné et de la Provence, on croit d'abord que c'était la chose du monde la plus facile de vaincre, et sans cette réflexion de ce qu'elles supposent d'étendue dans les vues, de justesse dans les combinaisons. Toujours attentif à rendre justice aux talents des autres, il semble qu'il n'y ait que les siens qu'il néglige de faire valoir. Les *Mémoires* de Berwick présentent les faits sous un point de vue différent de celui des historiens du siècle passé. Ils contiennent des anecdotes utiles et non pas seulement frivoles. La relation écrite par le maréchal s'arrête à l'année 1711 ; la suite, jusqu'en 1736, est une continuation abrégée faite par l'abbé Hook, sur ses lettres et sur sa correspondance avec les ministres.

* **BÉRYL** s. m. — Nous rétablissons ici un passage de l'article encyclopédique, où, dans nos premiers tirages, nous avons regretté omission des vers de Juvénal et des Properce :

« C'est à cette dernière (la topaze) que Juvénal fait allusion dans la Ve satire, v. 38 et suivant :

Et unaquales beryllo
Virro tenet phialas ;

» On trouve aussi dans Properce la mention suivante du béryl :

Et solitum digito beryllon adderat ignis. »

BÉRYTE ou **BÉRUTUS**, ville de l'ancienne Phénicie. Elle était située au bord de la mer et elle fut détruite en 140 av. J.-C. Mais les Romains la rebâtirent plus tard et lui donnèrent le nom de *Julia Augusta Felix*. On voit aujourd'hui ses ruines près de Beyrouth.

BERZE ou **BERSIL** (Hugues DE), poète satirique français de la première moitié du XIIIe siècle. Il est connu comme auteur de la *Bible au seigneur de Berze*, 838 vers de huit syllabes, et que l'on trouve à la suite de la *Bible* de Guyot de Provins dans la collection des *Fabliaux* publiée par Méon. Voy. le tome II du *Grand Dictionnaire*, BIBLE DU SEIGNOR DE BERZE.)

BERZIN s. m. (bèr-zain). Hist. relig. Membre d'une secte de mahométans, qui fut fondée en Perse. Cette secte prend son nom de Berzin, son fondateur. On dit aussi PERZIN et PURZIN.

BERZSENYI (Daniel), poète lyrique hongrois, né en 1776, mort en 1836. Il est auteur de poésies dont une première édition parut en 1813, une seconde en 1816. En 1830, l'Académie hongroise lui ouvrit ses portes. Une édition complète de ses œuvres parut à Pesth en 1842.

BÉSA ou **BÉZA**, divinité adorée dans la haute Egypte, particulièrement à Abydos, en Thébaïde. Ce dieu rendait des oracles, transcrits sur des billets cachetés. L'empereur Constance, à qui l'on avait remis plusieurs de ces billets répondant à des demandes sur des choses concernant les destinées de l'empire, fit faire une enquête sévère

et emprisonna ou exila un grand nombre de personnes compromises.

BÉSAMONDE, dieu de la classe des Fotoques, dans la mythologie japonaise. V. Fotoques, dans ce *Supplément*.

* **BESANÇON**, ville de France (Doubs), ch.-l. du départ., place forte de 1re classe, à 407 kilom. de Paris par le chemin de fer, sur la rive gauche du Doubs, dans une presqu'île formée par cette rivière ; pop. aggl., 33,158 hab. — pop. tot., 49,401 hab. L'arrond., 33,158 hab. — pop. tot., 49,401 hab. L'arrond. comprend 8 cant., 203 comm., 109,898 hab.

BESCHEN, le second des êtres que Dieu créa avant le monde, dans la doctrine des brahmanes.

BESETH, une des collines sur lesquelles s'élevait Jérusalem. Elle était au N. du temple.

* **BESKOW** (Bernard VON), poète et érudit suédois. — Il est mort à Stockholm en 1868.

* **BESLAY** (Charles), ingénieur et homme politique, membre de la Commune. — Pendant le siége de Paris, Charles Beslay prit souvent la parole dans les clubs, et il se fit remarquer par la vivacité de ses attaques contre le gouvernement de la Défense nationale. Il voulut payer de sa personne dans la lutte contre l'ennemi qui prétendait écraser la France, et il s'engagea bravement dans le 230e de ligne ; mais son grand âge ne lui permit pas de supporter longtemps les fatigues d'un service actif. Le 26 mars 1871, il fut élu membre de la Commune, dans le VIe arrondissement, par 3,714 voix. Le 29 mars, il fut appelé, comme doyen d'âge, à présider la séance d'ouverture de la nouvelle Assemblée et prononça un discours dont tout le monde remarqua la modération et la sagesse. Après ce discours, il voulut donner sa démission, qui ne fut pas acceptée, et, quelques jours après, il fut nommé membre de la commission des finances. Le 11 avril, il fut nommé délégué à la Banque, et, dans ce poste important, il sut se rendre très-utile. Aussi, malgré sa perte de popularité, il se voulut jamais permettre que la Commune s'immiscât dans l'administration de la Banque, si que la garde nationale fût admise à y faire ses dispositions. Lorsque, le 12 mai, le 208e bataillon voulut en forcer les portes, il y opposa avec fermeté ; puis il envoya à la Commune une démission motivée, dans laquelle il blâmait les violences commises, et notamment la démolition de la maison de M. Thiers. Sa démission fut encore refusée, et il signala les derniers jours de sa participation aux actes de la Commune par de vains efforts pour empêcher la formation du comité de Salut public et pour sauver l'infortuné Gustave Chaudey. Lorsque les troupes de Versailles furent entrées à Paris, le marquis de Plœuc, sous-gouverneur de la Banque, obtint de M. Thiers qu'on ne fît aucune poursuite contre Charles Beslay, qui ne s'était servi d'un pouvoir dont il avait voulu plusieurs fois se décharger que pour se rendre utile et empêcher le mal. On lui permit de sortir de France, et il se réfugia en Suisse.

BESLAY (François), journaliste, fils du précédent, né à Paris en 1835. Bien que son père fût républicain et libre penseur, il fut élevé dans des idées diamétralement opposées. M. François Beslay étudia le droit, se fit recevoir docteur et exerça la profession d'avocat à Paris. Sous l'Empire, il collabora à la *Revue contemporaine* et à divers recueils qui représentaient alors les opinions des catholiques dits libéraux, le *Correspondant*, la *Revue d'économie chrétienne*, etc. M. Beslay entra ensuite à la rédaction du *Français*, dont il est devenu rédacteur en chef et qui fut, après le renversement de M. Thiers, l'organe officieux du gouvernement de combat. Dans cette feuille, M. Beslay a constamment défendu les idées catholiques et toutes les mesures hostiles à l'établissement de la liberté et de la République. Pour faire vivre ce journal, qui ne comptait qu'un nombre infime d'abonnés, M. de Bregille, alors ministre des affaires étrangères, fit inscrire dans le budget de son ministère une somme importante qui était versée dans la caisse du *Français* en échange d'abonnements à cette feuille. Cette subvention déguisée a été l'objet des plus vives et des plus justes critiques à la Chambre des députés lors de la discussion du budget de 1877. M. Beslay a publié les écrits suivants : *Du style et des formes de la plaidoirie* (1861, in-8°) ; *Lacordaire, sa vie, ses œuvres* (1862, in-12) ; *Des actes de commerce, commentaire théorique et pratique des articles* 632 *et* 633 *du code de commerce* (1865, in-8°) ; *Commentaire théorique, pratique et critique du code de commerce* (1867-1869, in-8°) dont il n'a paru que deux volumes, le premier et le cinquième ; *Voyage au pays rouge par un conservateur* (1873, in-12), etc.

BESNIER (N...), inventeur français du XVIIe siècle. Il n'est connu que par la mention d'une ingénieuse machine de sa confection, signalée par le *Journal des savants*. Besnier était alors serrurier à Sablé, dans le Maine. La machine à laquelle il doit de ne pas rester inconnu était une de ces nombreuses tentatives d'imitation sur lesquelles s'essaye depuis plusieurs siècles le génie des inventeurs. Elle consistait en deux bâtons ayant à chacun de leurs bouts un chassis garni de toffetas, en tout quatre châssis, reliés aux bâtons par des articulations et pouvant servir à jouer le rôle des ailes. Pour s'élever dans l'air l'homme s'adaptait aux bras ces deux bâtons, de façon à avoir deux châssis devant lui et deux derrière ; ceux de devant étaient manœuvrés directement à l'aide des mains, et ceux de derrière avec les pieds, à l'aide d'une corde ; l'expérimentateur imitait le mouvement diagonal naturel aux quadrupèdes et à l'homme quand ils nagent : la main droite faisait baisser le châssis de l'épaule droite, et le pied gauche le châssis de gauche de derrière ; par le mouvement inverse, on faisait mouvoir ensemble l'aile droite de derrière et l'aile gauche de devant. Besnier essaya plusieurs fois cet appareil et parvint, en se jetant du haut d'un grenier, à passer par-dessus les maisons voisines et à descendre sans accident à terre à quelque distance. Une seconde expérience fut tentée par un autre individu avec un appareil semblable, et eut le même résultat. Puis on n'entendit plus parler ni de l'inventeur ni de son invention.

BESOMBES DE SAINT-GENIÈS (Pierre-Louis), magistrat et écrivain français, né à Cahors en 1719, mort dans la même ville en 1783. Il fut conseiller à la cour des aides et membre de l'Académie de Montauban. On a de lui : *Transitus animæ revertentis ad jugum sanctum Christi Jesu* (Montauban, 1782, 1787 et 1788, in-12). Cet ouvrage a été traduit en français par Cassagnes de Peyronnez sous le titre de : *Sentiments d'une âme pénitente revenue des erreurs de la philosophie moderne au saint joug de la religion* (Montauban, 1787 ; Paris, 1789, 2 vol. in-12). On doit aussi à Besombes une traduction de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

BESON s. m. (be-zon). Ancienne mesure de capacité pour les liquides.

* **BESSAN**, bourg de France (Hérault), canton et à 8 kilom. d'Agde, arrond. et à 12 kilom. de Béziers, sur l'Hérault ; pop. aggl., 2,367 hab. — pop. tot., 2,552 hab.

* **BESSARABIE**, province méridionale de la Russie, dont le chef-lieu est Kichenev. — Avant de faire partie intégrante de la Russie, la Bessarabie avait longtemps vécu sous la domination turque ; la partie S., appelée Boudjak, était surtout peuplée de Tartares-Nogaïs, les Turcs occupant militairement les places fortes d'Akkerman, de Bender et de Chotin. La partie N. et le centre appartenaient à la Moldavie. Le traité de Bucharest céda toute la Bessarabie à la Russie, qui la peupla de colonies d'Allemands, de Bulgares, de Petits-Russes et de Moldo-Valaques. Les populations primitives, Turtares et Cosaques Zaporogues, s'étaient exapatriées en grande partie pour rester sous la domination turque. En 1844, la Bessarabie comptait environ 600,000 hab., dont 60,000 Bulgares, 10,000 Allemands et 9,000 tsiganes sédentaires. Les Cosaques-Zaporogues furent rappelés et organisés en colonies militaires, fournissant 1,200 cavaliers, divisés en 2 régiments, sur une population totale de 15,000 hommes, à laquelle il fut accordé de larges immunités, qui bientôt s'étendirent à toute la Bessarabie. Sous le règne d'Alexandre Ier, cette province acquit une haute prospérité ; beaucoup de familles russes vinrent s'y fixer, et elle devint un des grands centres agricoles. Mais Nicolas ne suivit pas cette bonne voie ; il chercha autant que possible à russifier la province, interdit l'usage de la langue moldo-valaque dans les rapports officiels, imposa partout des fonctionnaires et employés russes, malgré les protestations des habitants, et la prospérité déclina.

A la suite du traité d'Andrinople, la Bessarabie reçut de nouveaux colons, Bulgares et Roumélhotes, compromis dans les événements de la guerre turque, et qui obtinrent de se réfugier sur le territoire russe ; ils peuplèrent une centaine de villages, divisés en 10 cantons et ayant pour chef-lieu Bolgrad ; cette ville avait dû être cédée à la Moldavie par suite du traité de Paris en 1856, le chef-lieu devint Komrat. La frontière de la Bessarabie fut en même temps modifiée de ce côté ; elle part de la mer Noire, à 1 kilom. à l'E. du lac Bourna-Sola, rejoint la route d'Akkerman qu'elle suit jusqu'au Val de Trajan, passe au S. de Bolgrad, remonte le long de l'Yalpuk jusqu'à la hauteur de Saratzika et aboutit à Kalamori, sur le Pruth. La partie comprise entre le Pruth et le Dniester fut donnée à la Moldavie, placée sous la suzeraineté de la Porte.

* **BESSE**, bourg de France (Var), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. de Brignoles ; pop. aggl., 1,630 hab. — pop. tot., 1,720 hab. Ancienne place forte. — Cette petite ville, dit M. Ad. Joanne, dont les rues bien alignées aboutissent à deux jolies places, est située sur les bords d'un lac poissonneux, profond de plus de 30 mètres, qui déverse ses eaux dans l'Issole.

* **BESSE**, bourg de France (Puy-de-Dôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 39 kilom. d'Issoire, sur le penchant d'une colline dont la Couze baigne la base ; pop. aggl., 821 hab. — pop. tot., 1,931 hab. Restes de fortifications.

BESSÉ, bourg de France (Sarthe), cant., arrond. et à 11 kilom. de Saint-Calais, près du confluent de la Braye et de l'Aville ; pop. aggl., 1,295 hab. — pop. tot., 2,305 hab. Papeterie, fabriques de bougies, de siamoises et de colonnades. A 1 kilom. et demi du bourg s'élève le château de Courtanvaux, autrefois siége d'une seigneurie, érigée plus tard en marquisat. Ce marquisat passa par la suite à la famille de Montesquiou, qui possède encore le château de Courtanvaux.

* **BESSÉGES**, ville de France (Gard), ch.-l. de cant., arrond. et à 31 kilom. d'Alais par le chemin de fer, sur les deux rives de la Cèze ; pop. aggl., 8,036 hab. — pop. tot., 8,908 hab. Cette ville est le centre du bassin houiller de la Cèze, qui s'étend dans toute la haute vallée de la Cèze et dans une des régions montagneuses du S. du département de l'Ardèche.

« Les mines de Bességes, dit M. Emile Frossard (*Tableau pittoresque de Nîmes et de ses environs*), se recommandent à l'attention des géologues et des naturalistes par l'énorme quantité et les dimensions extraordinaires des végétaux fossiles qui en tapissent les toits. C'est à une profondeur de 200 à 210 mètres qu'on trouve ces débris d'êtres organisés. La voûte des galeries offre bien la collection la plus curieuse qu'on puisse imaginer ; on y remarque des conifères entiers et un grand nombre d'empreintes d'arbres, de feuilles, de calamites, de lépidodendrons et autres monocotylédons dont on ne connaît pas d'analogues vivants. »

L'exploitation de ces mines, malheureusement situées à une grande profondeur (200 mètres environ), ce qui augmente les frais d'extraction, a fait en quelques années d'un village ignoré une ville importante, qui possède aujourd'hui quatre hauts fourneaux, des fonderies de fonte, des forges anglaises, des fabriques de fers marchands, de rubans de fer, de rails, de tôles ; des ateliers de construction de plaques tournantes, de ponts en fer et en tôle, de toitures en fer, etc.

Bességes a été le théâtre, en 1859 et 1861, de deux sinistres déplorables. Dans la nuit du 19 au 20 juillet 1859, le feu prit à l'église ; les moyens de combattre l'incendie manquaient presque complétement, et le feu gagna les vastes bâtiments de la compagnie des forges, adossés à l'église. Tout fut dévoré ; on évalua les pertes à 1,500,000 francs. En octobre 1861, à la suite d'un orage épouvantable, la Cèze, le Long et le Castillon, trois torrents qui se réunissent au-dessus de Bességes, débordèrent, et leurs eaux, formant une sorte de lac, crevèrent l'entrée d'une ancienne galerie depuis longtemps abandonnée, par où elles pénétrèrent dans les galeries en exploitation. Près de 2 millions de mètres cubes d'eau envahirent la mine avec une rapidité effrayante. Cent trente-neuf ouvriers étaient occupés aux travaux ; vingt-huit s'échappèrent au premier moment, six autres purent gagner l'entrée à la nage, le reste fut englouti. Trois mineurs, fuyant devant le torrent, parvinrent à se réfugier dans une galerie haute, où l'eau les suivit, mais la pression de l'air refoulé la maintint à quelque distance, et ils trouvèrent un abri sur le comble des voûtes dans les parois. Ils vécurent là quatre jours, sans lumière et sans provisions ; heureusement, on avait entendu les coups qu'ils frappaient dans la muraille, et, dès le lendemain de la catastrophe, on commença à opérer leur sauvetage ; il fallut creuser 30 mètres de galeries avec les plus grandes précautions, car un coup de pic donné mal à propos pouvait livrer passage à l'inondation, dont on n'était séparé que par un banc de houille. Après soixante-dix heures consécutives d'un travail acharné, on atteignit les captifs ; ils n'étaient plus que deux, le troisième, un vieillard, s'était laissé tomber à l'eau, et ses compagnons n'avaient pu lui porter secours. Pour les deux survivants, ils avaient pu se soutenir en buvant de l'eau de la galerie, au risque de se tuer en s'aventurant jusqu'à elle, ce qui avait failli maintes fois leur arriver. Il semble qu'ils auraient dû trouver le temps long ; au contraire, on les surprit beaucoup en leur apprenant que leur recluision avait duré quatre jours ; ils croyaient que la catastrophe ne remontait guère qu'à vingt-quatre heures. Neuf jours après ce sauvetage, on en accomplit un autre : bien plus inespéré ; deux hommes furent retirés vivants d'une galerie de remontée, où ils avaient été protégés comme les précédents par la pression de l'air refoulé. Ils avaient vécu la treize jours, buvant de l'eau noire de houille et mangeant le cuir de leurs souliers et de leurs courroies. Les trois autres mineurs, au nombre de cent cinq, avaient péri ; on ne retrouva même pas tous les cadavres. Le gouvernement s'entendit avec la compagnie pour venir en aide aux veuves de ces malheureux ; il fut alloué à chacune d'elles une rente viagère de 300 francs, augmentée de 100 francs par tête d'enfant. Sept médailles d'or et dix d'argent furent décernées aux sauveteurs qui avaient montré le plus d'énergie et d'abnégation.

BESSELIÈVRE (N...), matelot français, mort au Havre en 1861. Il se distingua lors du naufrage du *Rolland*, qui sombra dans la rade de Mazalan en août 1849. Le vaisseau fut surpris la nuit par la tempête et chassa sur ses ancres ; le capitaine était à terre ; le second et tout l'équipage, s'emparant de la chaloupe, se hâtèrent de s'enfuir, abandonnant les passagers. Seul, le matelot Besse-

lièvre resta à son poste, ranima le courage des passagers, installa les plus robustes aux manœuvres et essaya de sauver le bâtiment. Leurs efforts furent impuissants ; le *Rolland* finit par talonner, le gouvernail fut emporté, le grand mât fut rompu par le vent et écrasa dans sa chute deux des passagers ; bientôt le navire, à moitié rempli d'eau, se coucha sur le flanc. Quelques passagers essayèrent de se sauver à la nage et périrent. Besselièvre parvint à gagner un rocher sur lequel il espérait pouvoir organiser un va-et-vient ; mais le câble se trouva trop court, et il revint partager le sort de ses compagnons d'infortune. Le jour était venu, au bout de toutes ces fatigues et de toutes ces angoisses, et deux embarcations, lancées du port, parvinrent à recueillir les naufragés. L'équipage, qui avait si lâchement déserté le navire en détresse, avait péri tout entier, quelques minutes après avoir quitté le bord. Besselièvre reçut la croix de la Légion d'honneur.

* **BESSENAY**, bourg de France (Rhône), cant. et à 10 kilom. de L'Arbresle, arrond. et à 22 kilom. de Lyon, sur un petit plateau, entre le Done et le Conan ; pop. aggl., 1,073 hab. — pop. tot., 2,285 hab. Le territoire de ce bourg produit de bons vins.

BESSERER (Guillaume), chroniqueur allemand de la fin du XVIe siècle. Il assista, en 1495, à la diète de Worms, dont il a publié un historique sous ce titre : *Compte rendu et dissolution de la diète royale de Worms tenue en l'an* 1495.

BESSIA, ancienne contrée de la Thrace, qui était habitée par les Besses. V. ce dernier mot, au tome II du *Grand Dictionnaire*.

* **BESSINES**, bourg de France (Haute-Vienne), ch.-l. de cant., arrond. et à 31 kilom. de Bellac, sur la rive gauche de la Gartempe ; pop. aggl., 374